

Chères et chers partenaires du programme « vivre ensemble » !

C'est avec un très grand plaisir que je vous vois toutes et tous réunis ici aujourd'hui et je souhaite tout d'abord vous dire un tout grand merci de consacrer une partie de votre week-end pour réfléchir collectivement au comment renforcer la résilience sociale face aux enjeux climatiques ! Je m'exprime aussi au nom de mon collègue Laurent Favre qui, s'il n'est pas présent aujourd'hui, suit également avec attention les travaux du programme « vivre-ensemble » dans le cadre du plan climat neuchâtelois.

Ce n'est certes pas un hasard que vous êtes là : avec l'intérêt que vous avez marqué pour notre appel à projets et toutes les magnifiques idées et actions que vous nous avez soumises, vous faites partie de ces personnes qui s'engagent sans compter pour les causes qui leur sont chères et qui ont encore ce zeste d'enthousiasme - voire d'utopie - qui nous pousse à œuvrer pour un monde meilleur ! Cela me fait vraiment très chaud au cœur de voir qu'il y a autant de bonnes volontés dans notre canton qui sont prêtes à s'investir pour la transition climatique. C'est un beau message d'espoir (et on en a besoin, aujourd'hui plus que jamais...) pour notre société et pour les générations futures.

Pour rappel, le programme « vivre ensemble », mené par mon département et financé par le Plan Climat neuchâtelois, est né de la volonté politique d'atténuer les conséquences sociales du changement climatique, en particulier auprès des personnes les plus vulnérables. Dans l'optique de rendre la transition climatique la plus juste pour toutes et tous, nous avons souhaité mobiliser le plus largement possible. Le lancement d'un appel à projets, mené en étroite collaboration entre canton, communes et société civile, nous a ainsi paru l'approche la plus judicieuse. Merci à vous encore une fois d'avoir répondu présent-e-s !

Vous avez été invité-e-s à la journée d'aujourd'hui parce que votre engagement s'inscrit dans les objectifs de notre programme qui ont à la fois une dimension sociale et environnementale et qui visent à promouvoir la cohésion sociale dans le contexte de la transition climatique.

Nous souhaitons, avec cette rencontre, élaborer les pistes stratégiques futures du programme « vivre ensemble » qui se déroulera encore jusqu'à la fin de l'année 2027. Les fruits de vos discussions et travaux seront ainsi précieusement documentés et étudiés, pour orienter la mise en œuvre des mesures du programme pour les années à venir. Vous continuerez bien sûr à être associé-e-s à cette réflexion évolutive, à l'avenir également.

Peut-être que cette après-midi fera aussi naître spontanément de nouveaux groupes et de nouvelles démarches qui contribueront elles aussi, de manière autonome, à accompagner et soutenir la transition nécessaire.

Nous avons d'emblée souhaité non seulement soutenir des projets innovants pour une durée limitée, mais investir en parallèle dans la consolidation de mesures utiles et la création de réseaux durables. L'objectif de cette journée est donc d'identifier et récolter vos besoins et idées pour construire une dynamique de transition dans le long terme.

Bien sûr que cette dynamique était déjà présente avant le lancement du programme : vous et vos actions en êtes la preuve. Bien sûr aussi que le programme « vivre ensemble » ne va pas être suffisant à lui tout seul pour y parvenir. Il faudra rassembler toutes les forces pour s'engager ensemble dans la bonne direction, en actionnant tous les leviers possibles et en créant toutes les synergies imaginables.

Notre souhait aujourd'hui est de savoir comment l'État peut venir en aide, notamment au travers de ce programme, aux différent-e-s actrices et acteurs du terrain, pour renforcer votre présence, consolider vos actions et fédérer vos forces.

Ceci toutefois dans la limite de notre marge de manœuvre et dans le cadre qui nous est donné. Et tout comme nos ressources planétaires, ce cadre est limité :

- D'un point de vue **financier** tout d'abord : les député-e-s du Grand Conseil ont voté un crédit de 400'000 francs pour atténuer les conséquences sociales du changement climatique. C'est ce montant-là que nous avons à disposition jusqu'à fin 2027 pour mettre en œuvre ce programme. C'est mieux que rien mais pas suffisant pour financer toutes vos idées, soutenir votre engagement à sa juste valeur ou porter vos frais structurels. Il faut donc opérer des choix et utiliser ce montant le plus efficacement possible.
- Nous avons également un cadre **juridique** à respecter : l'État se doit être le garant des lois et règles votées par le peuple. Pour respecter l'égalité de traitement inscrite dans notre constitution, toute personne, sans exception, doit se soumettre à ces règles collectives si nous voulons préserver un sentiment de justice et d'équité dans notre société.

- Notre troisième limite est d'ordre **institutionnelle et politique** : pour être crédible, l'État doit veiller à une certaine cohérence dans la mise en œuvre des politiques publiques et dans les messages véhiculés. Ce que nous souhaitons co-construire avec vous - aujourd'hui et dans les étapes ultérieures du programme - doit donc aussi être compatible avec les stratégies élaborées par le Conseil d'État et votées par notre parlement. Il s'agit tout d'abord bien sûr du Plan climat neuchâtelois et de la Stratégie cantonale en matière de développement durable. Mais nous devons également veiller à ne pas contredire les décisions prises dans les autres politiques sectorielles.

Quoiqu'il en soit et malgré ces limites et contraintes, le programme « vivre ensemble » nous donne une belle opportunité de contribuer à dessiner ensemble un avenir plus solidaire et écologique dans notre canton et de faire marcher l'intelligence collective pour imaginer les différents chemins pour le concrétiser le mieux possible.

Donc place maintenant aux discussions. Je vous souhaite de beaux échanges et me réjouis déjà de connaître le fruit de vos réflexions.

Je tiens ici encore à remercier toutes les personnes impliquées dans l'organisation de cette journée :

- L'équipe du comité de sélection de projets tout d'abord :
 - Nathalie Ljuslin, coordinatrice auprès de la société civile que vous avez probablement déjà rencontrée ;
 - Ingela Geith Chauvière, secrétaire générale adjointe de mon département qui s'occupe de la coordination générale du programme
 - Aude Boni, collaboratrice scientifique au DDTE qui représente la cellule DD et climat
 - Sarah Rota-Fuchs, co-présidente de l'association des communes neuchâteloises (qui ne pourra toutefois pas rester toute l'après-midi)
 - Est excusé Patrick Jobin, chef du service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement à la Ville de la Chaux-de-Fonds
- Un grand merci aussi à l'équipe du Groupe Facilitation Mycélium, Manon Schwab et sa collègue Lucie Bilat, qui a co-organisé et qui va co-animer cette journée. Nous leur sommes reconnaissant-e-s de nous faire bénéficier de leur compétence et expérience et c'est

un beau premier exemple de co-construction entre collectivités publiques et société civile qui nous tient à cœur pour ce programme !